

Le légat touché et édifié par cette soumission si chrétienne, récita les prières de l'Église pour le repos de la défunte, puis se retira avec l'archevêque de Tyr. Le roi demeura avec son confesseur qui s'empressa de lui adresser des paroles de consolation. Il se remit un peu, revint dans sa chambre où il récitait chaque jour le bréviaire et aussitôt ajouta à l'office ordinaire celui des morts, en commençant par les premières vêpres.

Le roi se tint renfermé deux jours dans ses appartements, ne voulant voir personne.

Ce temps écoulé, il envoya chercher le sire de Joinville et se jetant à son cou : " Ah ! sénéchal, lui dit-il, j'ai perdu ma mère ! " Joinville lui répondit : " Sire, je ne m'en étonne point : il fallait qu'un jour ou l'autre elle vît finir son existence. Mais je m'étonne que vous, qui avez tant de sagesse, en conceviez une si extrême douleur. Rappelez-vous le vieux conseil : la peine et la douleur que le sage a dans son cœur ne doit point paraître sur le visage, car, si ce visage montre la tristesse que ressent le cœur, les ennemis en hausseront leur audace et les amis tout au contraire."

Ces simples mots où se peint le caractère chevaleresque du sire de Joinville émurent l'âme de saint Louis et lui donnèrent quelques consolations, en lui rendant le courage.

Il écrivit en France pour demander, dans toutes les églises et particulièrement dans celles des monastères, des sacrifices expiatoires et des prières pour sa mère, et il consacra de grandes sommes à ce souvenir filial et chrétien.

De son côté, il assista chaque jour à la messe de *Requiem* qu'il fit célébrer pour sa mère, demandant à Dieu le repos et la paix éternelle pour son âme.

ROME

La Sacrée-Congrégation des Rites examine en ce moment les actes du procès de la béatification du vénérable de la Salle, fondateur des frères des Ecoles chrétiennes.

Dans sa prochaine séance, elle se prononcera sur plusieurs doutes relatifs à la béatification de cet éducateur et bienfaiteur de la jeunesse.

LE JUBILÉ DE LÉON XIII.—Voici la conclusion d'un article publié par la Revue le *Jubilé sacerdotal de Léon XIII* qui paraît en Belgique :

Le nouveau Pape doit nous connaître mieux qu'aucune nation de son vaste troupeau : il a partagé notre vie politique, religieuse, sociale, il a vu nos œuvres et nos faiblesses, il a assisté aux manifestations de foi de notre peuple, aux conseils de nos princes, aux débats de nos parlements, aux développements tout à la fois du mal et du bien parmi nous ; il y a vu le régime de la politique qu'on disait nouvelle alors, la politique libérale, sortir du régime de